

**Villepin nous veut du bien : sa loi sur l'égalité des chances :  
Tous précaires de 7 à 77 ans, l'aristo fait bien son boulot !**

**Jeune**, n'attends pas le vendredi pour te faire virer comme ces nazes de la star ac', avec le CPE, fais toi licencié dès le lundi !

Le CPE (Contrat Première Embauche) c'est une période de consolidation (comme c'est bien dit !) de deux ans avec licenciement sans motif, du jour au lendemain, sans préavis (au mépris de la charte de l'OIT ratifiée par la France !) et avec des allocations chômage dignes du RMI ! Pour l'employeur, c'est la possibilité d'être exonéré de charges sociales pendant trois ans.

Vive la précarisation, à bas la redistribution !

« **Sénior** », tu es pour le rapprochement inter-générationnel ? Tu as envie de passer plus de temps avec tes enfants ? Avec ton « **CDD sénior** », fais toi virer en même temps qu'eux, vous pourrez glander ENSEMBLE devant la TV et offrir ENSEMBLE du temps de cerveau disponible !

Le gouvernement te propose également un CDD de trois ans (contre 18 mois maximum normalement et ce en désaccord complet avec la loi du 12/07/90 destinée à limiter le travail précaire) pour les travailleurs de 57 ans et plus ! Histoire d'arriver jusqu'à une éventuelle retraite dans la plus grande précarité !

**Plus de 26 ans et moins de 57 ?  
t'es cuit !**

Qui voudra employer en CDI un travailleur qui coûte cher et qui a des droits ? Il restera alors l'intérim... dont les jours sont comptés car il coûte bien plus cher aux entreprises ! A moins que tu ne préfères le CNE qui t'offre la même absence de droits que le CPE, sauf qu'il concerne les plus de 18 ans et seulement les entreprises de moins de 20 salariés.

De toute manière, pas d'inquiétude ! pour les prochaines vacances, le gouvernement nous prépare, si nous le laissons faire, un contrat unique qui balayera toutes ces « rigidités » du code du travail qui contrarient tant notre présidente du MEDEF !

**49-3 et répression, Villepin-Sarko  
défouraillent leurs gros calibres.**

La mesure d'urgence avec l'article 49-3 de la Constitution, conjuguée à la répression violente et immédiate, illustre la politique du gouvernement : Refus de concertation et mépris vis-à-vis de ceux qui contestent, alors qu'aujourd'hui une majorité de français est opposée à ces lois.

A cela s'ajoute la réforme du CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour de Etrangers et du Droit d'Asile). Cette mesure restreint considérablement l'accueil des demandeurs d'asile, accélère le renvoi des déboutés, renforce la chasse aux clandestins. L'immigration « choisie » c'est aussi beaucoup d'immigration « jetable ». La réforme du CESEDA est dans le droit fil de la casse du code du travail. Précaires, corvéables à merci, viendront grossir les rangs de tous ceux qui ne peuvent plus vivre décemment.

**Construire ensemble une lutte unitaire.**

-Pour le retrait du CPE-CNE,

-Pour le retrait de la directive Bolkestein de retour au niveau européen, seul un mouvement social fort et immédiat peut stopper le grand bond en arrière entamé par le gouvernement.

**La journée du 7 février: une 1<sup>ère</sup> étape...**

Depuis, étudiants et lycéens poursuivent la mobilisation. Ils ont compris que le CNE et le CPE préparent la mort du CDI avec la mise en place d'un contrat unique précaire. Cela sera sans commune mesure avec tout ce qui a pu être « expérimenté » ces 20 dernières années (CIP, emplois jeunes etc).

**Le mardi 7 mars...**

L 'Union Solidaires Rhône, aux côtés des organisations de jeunesse en lutte (dont Sud étudiant) appelle à construire dans la plus grande unité une riposte à la hauteur des attaques subies.

**SOLIDAIRES Rhône appelle à la grève le mardi 7 mars  
Pour le retrait pur et simple du CPE et du CNE  
Contre la casse généralisée du droit du travail  
Manifestation unitaire interprofessionnelle  
A 14h de la Manufacture des Tabacs à la Place Bellecour**

